



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES
COMTÉ DE VERCHÈRES**

Le conseil de la Municipalité de Verchères siège en séance ordinaire ce 3 mai 2021 à 20h par vidéoconférence :

Sont présents à cette vidéoconférence le maire monsieur Alexandre Bélisle, les conseillères mesdames Christine Duchesne et Nathalie Fillion, les conseillers messieurs Benoit Marotte, Gilles Lamoureux et Claude Ménard. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Est absente : Madame Carole Boisvert.

Assistent également à la séance par vidéoconférence, le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Luc Forcier et le directeur général adjoint et urbaniste monsieur Martin Massicotte.

095-2021 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est constaté; l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

096-2021 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par monsieur Benoit Marotte appuyé par madame Christine Duchesne et il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 6 avril 2021, tel que lu.

Adopté.

097-2021 APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par monsieur Claude Ménard et il est résolu à l'unanimité d'adopter les comptes de la liste du 30 avril 2021 pour les chèques #2924 au #3116 totalisant 648 522,32\$.

Adopté.

098-2021 CORRESPONDANCES

- a) Promotion de la Semaine de la sécurité civile du 2 au 8 mai

099-2021 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT #564-2021 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT #374-2004 CONCERNANT LE STATIONNEMENT DES REMORQUES À BATEAU

Monsieur Benoit Marotte donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement visant à modifier le règlement #374-2004 mod. #516-2021 concernant le stationnement des remorques à bateau.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

PROJET DE RÈGLEMENT #564-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT #374-2004 ET #516-2016 CONCERNANT LE STATIONNEMENT DES REMORQUES À BATEAU

ATTENDU que le Conseil municipal a pris en considération les problématiques reliées au stationnement du quai de Verchères;

Pour ces motifs, il est résolu d'adopter le règlement #564-2021 comme suit :

ARTICLE 1

L'article 2 du règlement #374-2004 est modifié comme suit :

En tout temps au cours de la période comprise entre le 15 mai et le 15 septembre de chaque année, il est interdit de stationner une remorque de bateau dans le stationnement du parc des Pionniers, indiqué par un liséré vert à l'annexe I des présentes, sans avoir obtenu au préalable une vignette autocollante valide et l'avoir apposée sur la partie avant de la remorque.

Les samedis et dimanches, le stationnement à l'arrière de l'ancien garage municipal sur la rue de l'Aqueduc peut être utilisé pour le stationnement de remorque à bateau avec la vignette autocollante valide.

Toute personne peut obtenir une telle vignette auprès du commerce suivant :

- Station-Service H. Roy Inc. (Boni-Soir), 306, Marie-Victorin, Verchères

Il est aussi possible d'obtenir une vignette à la mairie au 581 Marie-Victorin, Verchères.

Stationnement quotidien	Résident	non disponible
	Non-résident	non disponible
Stationnement saisonnier	Résident	50\$
	Non-résident	non disponible
Stationnement spécial	Permission spéciale accordée à un utilisateur temporaire en lien avec Pêches et Océans Canada, SIMEC ou autre usage particulier.	

La possession d'une vignette ne garantit pas la disponibilité de place dans le stationnement, celui-ci étant limité en espace.

ARTICLE 2

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

100-2021 ASSEMBLÉE DE CONSULTATION POUR LE RÈGLEMENT DE CONCORDANCE #563-2021 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #443-2010, RELATIVEMENT AUX CONDITIONS D'EXPLOITATION ACÉRIQUE DANS LE BOIS DE VERCHÈRES, ZONE CONS-1

La consultation a été effectuée conformément aux mesures prescrites en période de COVID. Un avis public a été fait invitant les gens à déposer leurs commentaires par écrit. Aucune demande n'a été reçue.

101-2021 ADOPTION RÈGLEMENT DE CONCORDANCE #563-2021 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #443-2010, RELATIVEMENT AUX CONDITIONS D'EXPLOITATION ACÉRIQUE DANS LE BOIS DE VERCHÈRES, ZONE CONS-1

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par madame Christine Duchesne et il est résolu à l'unanimité d'adopter le règlement de concordance #563-2021, comme suit :

ATTENDU que la CPTAQ, dans une lettre signée de son président en date du 30 novembre 2020 mentionne que l'entente signée en 1999 sur ce même objet ne tient plus suite à l'entrée en vigueur du règlement provincial P-41-1, r.1.1, amenant de nouvelles conditions pour les cabanes à sucre;

ATTENDU que la MRC de Marguerite-D'Youville a modifié le schéma d'aménagement régional pour se conformer aux nouvelles conditions d'exploitation acéricole (Règlement 162-31 de la MRC);

ATTENDU que la Municipalité doit modifier sa réglementation d'urbanisme en concordance avec les modifications du schéma régional;

ATTENDU qu'avis de motion a été régulièrement donné;

Pour ces motifs, il est proposé qu'un règlement soit et qu'il soit statué et décrété par celui-ci ainsi qu'il suit :

ARTICLE 1

L'article 3.1.1 est modifié par le remplacement de la définition « AIRE DE SERVICE (EXPLOITATION ACÉRIQUE) » pour se lire comme suit :

« AIRE DE REPOS (EXPLOITATION ACÉRIQUE) : *Portion d'une cabane à sucre qui n'est pas utilisée à des fins de production ou tout autre espace qui peut être utilisé indépendamment du fait que l'on exerce l'activité agricole* ».

ARTICLE 2

L'article 3.1.1 est de nouveau modifié par le remplacement dans la définition « CABANE À SUCRE » des mots « ... une aire de service sans toutefois servir de lieu de résidence. » par les mots « ... *une aire de repos selon les dispositions de la réglementation provinciale en matière de protection du territoire et des activités agricoles* ».

ARTICLE 3

L'article 14.3.1 est modifié par le remplacement de l'alinéa c) par les alinéas c) et d) qui se lisent comme suit :

« c) *Un usage de cabane à sucre peut contenir une aire de repos adjacente à l'aire de production, et ce, aux conditions énumérées au Règlement sur l'autorisation d'aliénation ou d'utilisation d'un lot sans l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (RLRQ, c. P-41.1, r. 1.1).*

d) *Un usage cabane à sucre aménagé ou dont la demande de permis a été complétée avant le 30 novembre 2020, en conformité de la réglementation municipale, peut contenir une aire de repos adjacente à l'aire de production de 35 m² sans toutefois excéder la superficie d'implantation au sol de l'aire de production.* »

ARTICLE 4

Les lettres de la CPTAQ, ci-jointes en annexe du présent règlement, datées du 30 novembre 2020 et du 11 février 1999 respectivement signées par les présidents alors en fonction, sont insérées au règlement de zonage #443-2010 et identifiées en annexe au chapitre 14 portant sur les dispositions particulières applicables à certaines zones.

ARTICLE 5

La note 196, à la grille des usages et normes pour la zone CONS-1, page 2 de 2, est modifiée par le remplacement du deuxième paragraphe pour se lire comme suit :

« *Le bâtiment pourra comprendre une aire de repos adjacente à l'aire de production, et ce, aux conditions énumérées au Règlement sur l'autorisation d'aliénation ou d'utilisation d'un lot sans l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (RLRQ, c. P-41.1, r. 1.1).* »

ARTICLE 6

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adopté.

102-2021 VENTE CAMION INCENDIE #211 – SOUMISSION

Sujet reporté.

103-2021 ENGAGEMENT ÉTUDIANTS – ÉTÉ 2021

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Nathalie Fillion et il est unanimement résolu de procéder à l'engagement du personnel étudiant 2021, tel que décrit au tableau ci-dessous. Le tout est conditionnel à l'évolution de la situation de la Covid-19.

Piscine municipale	Titre	Nbr. semaine	Heure semaine	Taux horaire
Sarika Beauchemin	Responsable et moniteur	12 sem.	40 hres	16,25 \$
Marc-Olivier Paré	Assistant-responsable et moniteur	11 sem.	40 hres	15,50 \$
Koralie Abel	Sauveteur national temps plein et moniteur	10 sem.	36 hres	14,50 \$ 15,50 \$
Mathis Brault	Sauveteur national temps plein et moniteur	10 sem.	36 hres	14,50 \$ 15,50 \$
Tristan Lefebvre	Sauveteur national temps plein	10 sem.	36 hres	14,50 \$
Rosalie Geoffrion	Sauveteur national temps plein	10 sem.	36 hres	14,50 \$
Guillaume Paulhus	Sauveteur national temps plein et moniteur	10 sem.	36 hres	14,50 \$ 15,50 \$
Maude Paré	Sauveteur national temps partiel et moniteur	10 sem.	25 hres	14,50 \$ 15,50 \$
William Latraverse	Assistant-sauveteur temps partiel	10 sem.	25 hres	14,25 \$
Camp de jour	Titre	Nbr. semaine	Heure semaine	Taux horaire
Noémie Deslauriers	Coordonnatrice camp de jour	11 sem.	40 hres	16,25 \$
Marie-Laurence Gaudette	Coordonnatrice service de garde	11 sem.	40 hres	16,25 \$
Samuel Masse	Aide-coordonnateur	11 sem.	40 hres	15,00 \$
Andréanne De Bernardo	Intervenante	10 sem.	32 hres	20,00 \$
Béatrice Geoffrion	Animatrice	10 sem.	40 hres	14,00 \$
Roselyne Brisebois	Animatrice	10 sem.	40 hres	14,00 \$
Florence Neveu	Animatrice	10 sem.	40 hres	14,00 \$
Loic Chagnon	Animateur	10 sem.	40 hres	14,00 \$
Vincent Beaudreault	Animateur	10 sem.	40 hres	14,50 \$
Léa Chagnon	Animatrice	10 sem.	40 hres	14,00 \$
Mariane Boisvert	Animatrice	10 sem.	40 hres	14,00 \$
Rosa Lee Bilodeau	Animatrice	10 sem.	40 hres	14,50 \$
Naomy Coudry	Animatrice	10 sem.	40 hres	14,50 \$
Laurie Poulin	Animatrice	10 sem.	40 hres	14,50 \$
Grégoire Buisnière	Animateur	10 sem.	40 hres	14,00 \$
Marianne Guilbault	Animatrice	10 sem.	40 hres	14,50 \$
Brittany Trudel Coderre	Animatrice	10 sem.	40 hres	14,50 \$
Audrey-Anne Pellerin	Animatrice	10 sem.	40 hres	14,50 \$
David Blanchette	Animateur	10 sem.	40 hres	14,00 \$
Gabrielle Forest	Animatrice temps partiel	10 sem.	40 hres	14,00 \$
Clovis Lortie-Beauregard	Animateur temps partiel	10 sem.	30 hres	13,50 \$
Nicolas Morguel	Animateur temps partiel	10 sem.	30 hres	13,50 \$
Romane Brazeau	Animatrice temps partiel	10 sem.	30 hres	13,50 \$
Naomy Vachon	Animatrice temps partiel	10 sem.	30 hres	13,50 \$
À venir	Animatrice temps partiel	10 sem.	30 hres	13,50 \$
Alexis Laplante	Accompagnateur	10 sem.	40 hres	14,00 \$
À venir (4)	Accompagnateur/trice	10 sem.	40 hres	13,50 \$
Travaux publics	Titre	Nbr. semaine	Heure semaine	Taux horaire
Lysanne Rivest	Préposée parcs et travaux publics	9 sem.	40 hres	14,85\$
Anne-Marie Leblanc	Préposée parcs et travaux publics	9 sem.	40 hres	14,00\$
Guides touristiques	Titre	Nbr. semaine	Heure semaine	Taux horaire
À venir	Guide touristique	10 sem.	30 hres	14,00\$
À venir	Guide touristique	10 sem.	28 hres	14,00\$
Préposée aux événements	Titre	Nbr. semaine	Heure semaine	Taux horaire
Laurence Marion	Préposée aux loisirs et événements	10 sem.	25 hres	15,25\$

Adopté.

104-2021 ENGAGEMENT ÉTUDIANT TEMPS PARTIEL BIBLIOTHÈQUE – PRÉPOSÉ AU PRÊT – REMPLACEMENT OCCASIONNEL

Attendu la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par monsieur Claude Ménard et il est résolu à l'unanimité d'engager **Cédric Enea**, au poste de préposé au prêt temps partiel à la bibliothèque municipale-scolaire. Taux horaire 13,50\$/heure.

Les étudiants suivants ont été sélectionnés pour faire partie d'une banque de remplaçants :

- Mica Dubois
- Florence Commerie

Adopté.

105-2021 ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'AIDE MUTUELLE POUR LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE ET LE SAUVETAGE D'URGENCE EN MILIEU ISOLÉ – ADDENDA # 3

ATTENDU l'entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie intervenue en 2011 entre les municipalités locales de Contrecoeur, Saint-Amable, Sainte-Julie, Varennes et de Verchères;

ATTENDU les addendas numéro 1 et 2 de l'entente intermunicipale modifiant l'entente initiale, notamment pour y introduire un principe de mobilisation pour l'atteinte de la force de frappe et la prestation des services d'urgence en milieu isolé pour les municipalités locales de Saint-Amable, Sainte-Julie et Varennes, et ce, conformément au Schéma de couverture de risques en sécurité incendie, intervenue entre les parties en 2017;

CONSIDÉRANT que les parties désirent bonifier cette entente en y ajoutant les services d'une ressource en recherche de causes et circonstances d'un incendie (R.C.C.I.);

CONSIDÉRANT que les parties désirent bonifier les taux horaires facturables lors de l'utilisation des ressources prévues à l'entente et mettre en place un processus d'augmentation annuel de ces mêmes taux horaires;

CONSIDÉRANT que les parties souhaitent utiliser les services de la ressource R.C.C.I. du Service de prévention incendie de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville;

CONSIDÉRANT l'addenda # 3 de l'entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie et le sauvetage d'urgence en milieu isolé;

CONSIDÉRANT le tarif horaire pour la ressource R.C.C.I. fixé dans l'addenda # 3 susmentionné;

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par monsieur Benoit Marotte et il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'addenda # 3 de l'entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie et le sauvetage d'urgence en milieu isolé;

D'AUTORISER Alexandre Bélisle, maire et Luc Forcier, directeur général, à signer l'addenda # 3 de l'entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie et le sauvetage d'urgence en milieu isolé;

DE REMETTRE une copie de la résolution à la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville;

D'AUTORISER Alexandre Bélisle, maire et Luc Forcier, directeur général à signer tout autre document donnant plein effet à la présente résolution.

Adopté.

106-2021

CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT REGROUPÉ DE PAPIER ET CARTONS RECYCLÉS

ATTENDU l'article 934.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C-27.1) ainsi que l'article 572.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19);

ATTENDU le *Règlement numéro 215 sur la gestion contractuelle* de la Municipalité régionale de comté (MRC);

CONSIDÉRANT que le contrat # AP/2020-024 pour l'approvisionnement regroupé de papier et cartons recyclés prend fin au 12 juin 2021;

CONSIDÉRANT l'intérêt des villes/municipalités participantes – Contrecoeur, Saint-Amable, Varennes, Verchères et Sainte-Julie – de participer à nouveau à un achat regroupé pour les mêmes besoins;

CONSIDÉRANT que le nouveau contrat # AP/2021-005 pour l'approvisionnement regroupé de papier et cartons recyclés couvrira la période du 13 juin 2021 au 31 décembre 2022;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à une recherche de prix pour un nouveau contrat d'approvisionnement regroupé de papier et cartons recyclés;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de confier la gestion de cette recherche de prix à la MRC;

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Christine Duchesne et il est résolu unanimement :

D'ADHÉRER au regroupement régional d'achats de papier et carton recyclés décrit dans le préambule de la présente résolution;

D'AUTORISER la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville à procéder à une recherche de prix pour procéder à l'adjudication d'un contrat d'approvisionnement regroupé pour la période précitée au nom de ce regroupement;

DE CONVENIR que le Règlement numéro 215 sur la gestion contractuelle de la Municipalité régionale de comté trouvera application dans le cadre de l'octroi et de la gestion du contrat en question.

Adopté.

107-2021

CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT REGROUPÉ D'ENVELOPPES

ATTENDU l'article 934.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C-27.1) ainsi que l'article 572.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19);

ATTENDU le *Règlement numéro 215 sur la gestion contractuelle* de la Municipalité régionale de comté (MRC);

CONSIDÉRANT que le contrat #AP/2020-025, octroyé par la MRC pour l'approvisionnement regroupé d'enveloppes prend fin au 1^{er} juin 2021;

CONSIDÉRANT l'intérêt des villes/municipalités/organismes participantes – Saint-Amable, Varennes, Sainte-Julie, Régie de police Richelieu-Saint-Laurent et de l'OMH de Marguerite-D'Youville – de participer à nouveau à un achat regroupé pour les mêmes besoins;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à une recherche de prix pour un nouveau contrat #AP/2021-006 pour l'approvisionnement regroupé d'enveloppes;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de confier la gestion de cette recherche de prix à la MRC;

Il est proposé par madame Christine Duchesne appuyée par monsieur Gilles Lamoureux et il est résolu à l'unanimité :

D'ADHÉRER au regroupement régional d'achats regroupés d'enveloppe décrit dans le préambule de la présente résolution;

D'AUTORISER la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville à procéder à une recherche de prix pour procéder à l'adjudication d'un contrat d'approvisionnement regroupé d'enveloppes pour la période du 2 juin 2021 au 31 décembre 2022;

DE CONVENIR que le *Règlement numéro 215 sur la gestion contractuelle* de la Municipalité régionale de comté trouvera application dans le cadre de l'octroi et de la gestion du contrat en question.

Adopté.

108-2021 MANDAT À PASSERELLE : RÉALISATION D'UN PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE CULTURELLE

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par monsieur Gilles Lamoureux et il est résolu à l'unanimité de donner un contrat à Passerelle pour la réalisation d'un plan d'action de la politique culturelle. Contrat de 11 130\$ plus taxes.

Adopté.

109-2021 ADHÉSION À LA DÉCLARATION D'ENGAGEMENT : UNIS POUR LE CLIMAT

ATTENDU QUE la déclaration rappelle le rôle de premier plan des municipalités dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques;

ATTENDU QUE la déclaration permet aux municipalités de prendre un engagement clair envers leur population à agir et à poser des gestes concrets pour la lutte et l'adaptation aux changements climatiques ;

ATTENDU QUE la déclaration lance un appel à l'exemplarité des municipalités vis-à-vis leurs citoyennes et citoyens en matière climatique;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration de l'UMQ ont adopté le 12 mars 2021 la déclaration suivante :

Les changements climatiques provoquent des bouleversements mondiaux. Ils entraînent une augmentation d'événements météorologiques extrêmes, altèrent les écosystèmes, menacent la sécurité de millions de personnes et génèrent des coûts de plus en plus élevés pour les communautés;

Les changements climatiques exigent des réponses locales. Ils interpellent les gouvernements de proximité sur tous les fronts. Dans chaque région et chaque municipalité, des mesures concrètes doivent être mises de l'avant par les décideurs municipaux pour adapter les milieux de vie, les infrastructures et les services à la population;

Les changements climatiques nécessitent un engagement politique. Ils impliquent des décisions à court terme, parfois difficiles, pour un effet positif à long terme. Les changements climatiques font appel à une conception élevée du devoir des élus et élus municipaux, et cela, dans l'intérêt de la société;

Les changements climatiques sollicitent une responsabilité partagée. Ils demandent une réaction forte et concertée. Nous faisons toutes et tous partie du problème, nous faisons aussi toutes et tous partie de la solution : gouvernements, société civile, citoyennes et citoyens;

Les changements climatiques offrent des opportunités collectives. Ils représentent des occasions pour les municipalités d'accélérer la mise en œuvre de l'économie circulaire et d'innover en matière de mobilité, d'infrastructures, d'économies locales, de résilience financière, de gestion des matières résiduelles, de biodiversité, de santé et bien-être, de sécurité publique, d'urbanisme et d'énergie.

En conséquence, nous, élues et élus de la Municipalité de Verchères, nous nous engageons à faire de la lutte et de l'adaptation aux changements climatique les moteurs permanents de nos décisions et à agir dans notre travail et dans notre vie personnelle avec une volonté d'exemplarité. Nous assumerons nos responsabilités en nous basant sur la science, avec la conviction qu'en faisant face au défi climatique, nous améliorerons la qualité de vie de nos concitoyennes et concitoyens.

Il est proposé par madame Christine Duchesne appuyée par monsieur Claude Ménard et unanimement résolu :

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Verchères adhère à la déclaration d'engagement : Unis pour le climat.

QU'une copie de cette résolution soit transmise à l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

Adopté.

110-2021 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 06-2021 : 102 RUE DUFILLY

À l'immeuble sis au 102 rue Dufilly, formé du lot 5 217 655, une demande est déposée à l'effet de permettre la construction d'un garage isolé en arrière-cour d'une superficie de 53,42 m² au lieu du 40,0 m² réglementaire.

CONSIDÉRANT l'avis du CCU;

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Nathalie Fillion et il est résolu à l'unanimité de ne pas autoriser le projet de garage de 53,42 m² tel que présenté puisqu'il ne s'agit pas d'une dérogation mineure soit 33% de la norme et que cela pourrait constituer un privilège indu. Il est possible de construire un garage en respectant les normes.

Adopté.

111-2021 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 07-2021 : 231 RUE CHAGNON

À l'immeuble sis au 231 de la rue Chagnon, formé du lot 5 217 530, une demande est déposée à l'effet de permettre l'agrandissement arrière de la maison existante avec un empiètement de 0,54 m dans la marge latérale de 3,0 m et qui sera avec un parement extérieur différent de celui de la maison existante.

CONSIDÉRANT l'avis du CCU;

Il est proposé par madame Christine Duchesne appuyée par monsieur Claude Ménard et il est résolu à l'unanimité de ne pas accorder la dérogation pour le projet d'agrandissement tel que déposé, car c'est un agrandissement assez important et il peut se réaliser en respect des normes édictées pour ce secteur et en restreignant la présence du deuxième matériau qu'aux éléments architecturaux d'ornementation.

Adopté.

112-2021 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 08-2021 : 1162 ROUTE MARIE-VICTORIN

À l'immeuble sis au 1162 route Marie-Victorin, formé du lot 5 217 050, une demande de dérogation est déposée à l'effet de reconnaître comme conforme un garage isolé existant en cour latérale avec une marge de recul latérale de 0,55 m au lieu du 1,0 m réglementaire.

CONSIDÉRANT l'avis du CCU;

Il est proposé par monsieur Benoit Marotte appuyé par monsieur Gilles Lamoureux et il est résolu à l'unanimité d'accorder la dérogation mineure demandée pour le garage existant, en considérant comme conforme la marge de 0,55 m. Advenant la démolition ou la perte de ce bâtiment, la reconstruction devra se faire selon les normes du règlement.

Adopté.

113-2021 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 09-2021 : 40 RUE GERMAINE-GUÈVREMONT

À l'immeuble sis au 40 rue Germaine-Guèvremont, formé du lot 5 218 209 une demande de dérogation est déposée à l'effet de permettre l'installation d'une clôture non-ajourée de 1,8 m de haut au lieu du 1,2 m de haut en marge avant secondaire.

CONSIDÉRANT l'avis du CCU;

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par monsieur Benoit Marotte et il est résolu à l'unanimité de ne pas accorder la dérogation pour le projet de clôture de 1,8 m tel que déposé puisque cela formerait une « haute palissade » unique dans le secteur. Toutefois, il est convenu comme acceptable une telle clôture à pas plus de 1,6 m de haut avec des aménagements d'arbustes au pied de la clôture du côté de la rue.

Adopté.

114-2021 DEMANDE P.I.I.A : 649 ROUTE MARIE-VICTORIN – ESCALIER EXTÉRIEUR

À l'immeuble sis au 649 route Marie-Victorin en entrant sur la rue St-Laurent, a besoin d'un escalier extérieur pour répondre aux normes de protection incendie. Un projet d'escalier avec une structure métallique et du bois pour les marches et la main courant est déposé.

Considérant que cette propriété fait partie du site du vieux village de Verchères;

Considérant le style donné au revêtement extérieur de ce bâtiment,

Considérant l'obligation des escaliers extérieurs pour répondre aux exigences de la protection incendie;

Considérant que les travaux seront faits par des artisans locaux en tenant compte des éléments architecturaux déjà présents sur ce bâtiment.

Considérant la recommandation du CCU ;

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Christine Duchesne et il est unanimement résolu d'autoriser les travaux de rajout d'un escalier extérieur puisqu'ils satisfont les critères du P.I.I.A du vieux village de Verchères, le tout tel qu'illustré sur les plans et croquis fournis.

Adopté.

115-2021 DEMANDE P.I.I.A. : 31-35 MONTÉE CALIXA-LAVALLÉE – NOUVELLE CONSTRUCTION TRIPLEX

Un projet d'une nouvelle construction sur le lot 5 218 073 est déposé. Il s'agit d'un triplex de style colonial avec devanture en briques.

Considérant le plan de l'architecte Mourad Benjeunet datée du 26 avril;

Considérant que cet emplacement est assujéti au chapitre 4 du règlement sur les PIIA;

Considérant l'exiguïté de ce terrain et son emplacement en bas de côte;

Considérant des aménagements permettant des manœuvres d'entrée et sortie en marche avant;

Considérant la recommandation du CCU;

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par monsieur Benoit Marotte et il est unanimement résolu d'autoriser le projet de construction d'un triplex sur le lot 5 218 073, tel qu'illustré sur les plans de l'architecte Benjeunet puisqu'il satisfait les exigences du PIIA en vigueur pour ce secteur.

Adopté.

116-2021 SOUTIEN À L'EXCELLENCE CULTURELLE : MÉGANE LABEL

CONSIDÉRANT la politique de soutien à l'excellence sportive, culturelle ou scientifique de la Municipalité;

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par monsieur Claude Ménard et résolu à l'unanimité d'accorder une aide financière de 100\$ à Mégane Label pour sa participation au spectacle des finissants.es de la technique professionnelle de musique et de chanson du CÉGEP Marie-Victorin, le 18 mai 2021.

Adopté.

117-2021 CRÉATION DE NOUVELLES PLACES EN GARDERIE

Attendu que le 19 avril 2021 le gouvernement fédéral a déposé son budget;

Attendu que le gouvernement fédéral met sur la table une somme de quatre milliards dès cette année afin d'inciter les provinces à créer un réseau national de garderies abordables et universelles;

Attendu que le Québec possède déjà son propre programme de garderie;

Attendu que le gouvernement fédéral confirme que le Québec aura droit à une compensation financière;

Attendu qu'au Québec il y a un manque pressant de 51 000 places et que des familles de Verchères sont touchées par cette problématique;

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par madame Christine Duchesne et il est résolu unanimement de :

Demander au gouvernement du Québec de prendre une partie de cette compensation financière pour créer le plus tôt possible de nouvelles places en garderie.

Demander à notre députée du gouvernement provincial, madame Suzanne Dansereau, d'acheminer et d'appuyer notre résolution à son gouvernement.

Adopté.

- 118-2021 RÉORGANISATION – DÉPART À LA RETRAITE – OUVERTURE DE POSTES**
- Considérant que certaines ressources humaines prennent leurs retraites en 2021, la municipalité doit revoir son organisation pour assurer son futur.
- La Municipalité ayant fait appel aux services de l'UMQ pour l'accompagner dans cet exercice.
- Il est proposé par monsieur Benoit Marotte appuyé par monsieur Gilles Lamoureux et il est résolu d'adopter l'organigramme modifier et la mise en place graduelle de la nouvelle structure organisationnelle.
- Le poste de Directeur général adjoint et urbaniste sera modifié par un poste de secrétaire-trésorier adjoint.
- Le poste de directrice de la bibliothèque est remplacé par un poste de technicien.ne en culture et bibliothèque. La bibliothèque sera dorénavant sous la direction du Service des Loisirs, culture, tourisme et vie communautaire.
- Au niveau des travaux publics, le poste de chef d'équipe est aboli et un poste de contremaître est créé.
- L'inspecteur en bâtiment devient Inspecteur en bâtiment et urbanisme.
- L'annexe A1 des prévisions budgétaires est modifiée en ce sens et un nouvel organigramme est mis en place avec les ajustements aux descriptions de tâches.
- Le poste de Contremaître sera occupé par monsieur Daniel Labonté à compter du 4 mai 2021, les conditions d'emploi étant décrites dans l'annexe A-1.
- Le poste de technicien.ne en culture et bibliothèque sera ouvert sous peu, pour assurer le remplacement avant le départ prévu de la ressource à l'été.
- Le poste de secrétaire-trésorier adjoint sera ouvert pour assurer sa mise en place à l'automne.
- Adopté.
- 119-2021 AFFICHAGE TEMPORAIRE CAMPAGNE D'ACHAT LOCAL DE RUES PRINCIPALES VERCHÈRES**
- Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par monsieur Claude Ménard et il est unanimement résolu d'autoriser l'affichage temporaire pour la campagne d'achat local de Rues principales Verchères qui se tiendra du 11 au 31 mai 2021.
- Adopté.
- 120-2021 PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE DU 3 AU 9 MAI 2021**
- Considérant que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 3 au 9 mai 2021;
- Considérant que l'Association canadienne pour la santé mentale – Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 70 ans, invite cette année à parler des émotions que nous vivons tous;
- Considérant que nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards avec la pandémie;
- Considérant que les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec;
- Considérant que les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier;
- Considérant que la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

Considérant qu'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

En conséquence, il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par monsieur Claude Ménard et il est résolu à l'unanimité de proclamer la semaine du 3 au 9 mai 2021 *Semaine de la santé mentale* et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à *#Parlerpourvrai* et à partager la trousse d'outils de la campagne. Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

Adopté.

121-2021 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET SOUTIEN – TRAVAUX PONT DE LA MONTÉE DU MOULIN

ATTENDU QUE la Municipalité de Verchères a pris connaissance des modalités d'application du Volet Soutien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes municipales et des travaux admissibles à l'aide financière du volet Soutien;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la Municipalité de Verchères s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

ATTENDU QUE la Municipalité de Verchères choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres);

ATTENDU QUE le chargé de projet de la municipalité, M. Luc Forcier, directeur général, agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

Pour ces motifs, sur la proposition de madame Christine Duchesne appuyée de monsieur Benoit Marotte, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Verchères autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adopté.

122-2021 JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

Il est proposé par madame Christine Duchesne appuyée par monsieur Gilles Lamoureux et il est résolu de proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONNALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

Adopté.

123-2021 PÉRIODE DE QUESTIONS

La séance est à huis clos conformément aux directives en lien avec la Covid-19. Les citoyens qui ont des questions sont invités à le faire par courriel à mairie@ville.vercheres.qc.ca

124-2021 AJOURNEMENT

À 20h33, la séance est ajournée au 10 mai 2021 à 19 h sur la proposition de monsieur Claude Ménard appuyé par monsieur Gilles Lamoureux.

Adopté.

L'assemblée est close.

Je, Alexandre Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Alexandre Bélisle, maire

Luc Forcier, sec.-très.

125-2021 Je, Luc Forcier, secrétaire-trésorier, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Secrétaire-trésorier



Quels sont les développements prévus pour nettoyer le terrain de la vieille boutique au 21 rue Madeleine? On nous a dit que d'ici l'été ça bougerait beaucoup dans ce dossier :

Un acheteur est en processus d'acquisition de l'immeuble. Par contre, le vendeur résidant en France, les transactions internationales sont complexes et longues.

Réglementation concernant la possibilité de construire, agrandir une propriété pour ajouter un logement en milieu résidentiel?

Nous avons répondu à cette question en décembre 2020 et le 1^{er} février et le Service d'urbanisme a aussi transmis des informations au demandeur.

Résumé de la réponse : Une maison unifamiliale comprend aussi la possibilité de faire une bigénération avec le partage d'espaces communs ou l'ajout d'un logement d'un maximum de 60 m² et ne dépassant pas 75% de l'étage et 40% de la superficie de la propriété.

Un citoyen demande ce qui sera fait pour régler la problématique des puisards du vieux village qui claquent :

Nous avons fait quelques essais avec le fournisseur, mais la solution n'est pas simple. Nous poursuivons nos recherches de solution.

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #2924 AU #2929
CHÈQUES #2995 AU #3116

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
PR	VIDEOTRON LTEE	INTERNET	1 247,42 \$
PR	VIDÉOTRON LTÉE	TÉLÉPHONE	1 133,65 \$
PR	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	25 442,72 \$
PR	TELUS	CELLULAIRES	806,29 \$
PR	BELL CANADA	TÉLÉPHONE (MAISON DES JEUNES)	258,28 \$
PR	GLOBALPAYMENTS	FRAIS PAIEMENTS DIRECTS MARS 2021 (3 DE 12)	48,52 \$
PR	PAYSAFE / NETBANK	PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - LOISIRS (FRAIS MARS 2021)	13,80 \$
PR	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	LOCATION D'IMMEUBLE AVRIL 2021 (4 DE 12)	16 079,73 \$
PR	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	ENTRETIEN MÉNAGER CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES AVRIL 2021 (4 DE 12)	747,34 \$
PR	COVABAR - COMITÉ DE CONCERTATION ET DE VALORISATION DU BASSIN DE LA RIVIÈRE RICHELIEU	COTISATION 2021	150,00 \$
PR	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	MATIÈRES RÉSIDUELLES AVRIL 2021 (4 DE 12)	53 201,00 \$
PR	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	QUOTE-PART 2020 SCHÉMA COUVERTURE DES RISQUES	4 523,00 \$
PR	ARÉO-FEU LTÉE	RUBANS PROTECTION INCENDIE	91,98 \$
PR	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	APPORTS MUNICIPAUX À L'ÉCOCENTRE - JUILLET À DÉCEMBRE 2020	
PR	PG SOLUTIONS INC.	INSTALLATION LOGICIEL - PORTABLE TRAVAUX PUBLICS	91,98 \$
PR	ZONE LOISIR MONTÉRÉGIE	ADHÉSION 1/04/2021 AU 31/03/2022	75,00 \$
PR	OPTIMA SANTÉ GLOBALE INC.	PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS PROTECTION INCENDIE PÉRIODE MARS 2021 (3 DE 12)	41,68 \$
PR	UMQ - UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	CARREFOUR DU CAPITAL HUMAIN (STRUCTURE ORGANISATIONNELLE)	11 658,46 \$
PR	GBI EXPERTS-CONSEIL INC.	HONORAIRES - MISE À NIVEAU POSTE DE POMPAGE ST-LAURENT	8 048,25 \$
PR	AQLP - ALLIANCE QUÉBÉCOISE LOISIR PUBLIC	FORMATION WEB AVRIL/MAI /JUN 2021 (LOISIRS)	764,58 \$
PR	INFO PAGE INC.	IPA UTILISATEUR AVRIL 2021 PROTECTION INCENDIE	127,91 \$
PR	LUC FORCIER (PETITE CAISSE)	PÉRIODE AVRIL 2021 - ADMINISTRATION	2,00 \$
2924	ENTREPRISES AGRITRAC INC.	CONTRAT DÉNEIGEMENT AVRIL 2021	23 019,13 \$
2925	RUES PRINCIPALES DE VERCHÈRES	CONTRIBUTION (2 DE 4)	15 083,25 \$
2926	MAISON DES JEUNES DE VERCHÈRES	SUBVENTION (1 DE 2)	8 500,00 \$
2927	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	90,00 \$
2928	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	90,00 \$
2929	REGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINTE-LAURENT	QUOTE-PART 2021 (2 DE 4)	241 218,25 \$
2995	CMP MAYER INC. - ÉQUIPEMENTS INCENDIE	CHAPEAUX BLANCS (2) PROTECTION INCENDIE	609,37 \$
2996	ASS. DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC	(WEBINAIRE: LE P.L. 67 ET LE MONDE MUNICIPAL: QUOI SAVOIR ET QUOI FAIRE- 30/04/2021	86,23 \$
2997	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	CONTRAT INFORMATIQUE HEURES PRÉPAYÉES (2 500\$ PLUS TAXES), PORTABLE (INFO-63) TRAVAUX PUBLICS, ÉQUIPEMENT USAGÉ, MATÉRIEL	5 746,57 \$
2998	ASS. DES CAMPS DU QUÉBEC	ADHÉSION 2021	344,93 \$
2999	TEC TRANSPORT EXPERTS-CONSEILS INC.	FORMATION RONDE DE SÉCURITÉ EN LIGNE 1 - VOIRIE (3 INSCRIPTIONS)	160,97 \$
3000	SÉCURITÉ MASKA 1982 INC.	RECHARGE CYLINDRES D'AIR, PIÈCES PROTECTION INCENDIE	420,26 \$
3001	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	1 116,41 \$
3007	CMP MAYER INC. - ÉQUIPEMENTS INCENDIE	ÉCUSSENS POUR CHAPEAUX PROTECTION INCENDIE	310,43 \$
3008	DENISE ST-PIERRE	REMBOURSEMENT CADEAUX - CPE PETIT-À-PETIT	74,40 \$
3009	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE DE LABORATOIRE EAU POTABLE (292.90), EAUX USÉES (1 204.94\$)	1 497,84 \$
3024	SOPEP (CONTINUITÉ)	ABONNEMENT POUR 2 ANS - URBANISME	78,18 \$
3025	9105-5541 QUÉBEC INC. - PNEUS VERCHÈRES	ENTRETIEN PÉPINÉ (-V35-11)	51,74 \$
3026	R.S.R. ENVIRONNEMENT INC.	CONDUITE PARALLÈLE DE LA RUE MADELEINE / POSTE ST-LAURENT	1 506,34 \$
3027	EXCAVATION SIMON VINCENT INC.	DÉNEIGEMENT CHEMIN STATION DE POMPAGE	431,16 \$
3028	ISABELLE MILLETTE	ACHAT PELLE /GRAPPINS (PATINOIRE), ESSENCE, COPIES DE PLANS USINE FILTRATION, AMÉNAGEMENT - SALLE PAUSE POUR SAISONNIERS (GARAGE RUE AQUEDUC)	4 685,63 \$
3029	RONA INC.	TUILES CHALET PASSE-PARTOUT	212,54 \$
3030	TECHMIX INC., DIVISION DE BAU-VAL INC.	ASPHALTE	2 494,91 \$
3031	GROUPE J L D - LAGUÉ	ENTRETIEN VÉHICULE JOHN DEERE 5085F (V-44-19)	5 477,07 \$
3032	TC. MÉDIA LIVRES INC.	ACHAT DE VOLUMES BIBLIOTHÈQUE	97,13 \$
3033	PAGENET DU CANADA INC.	TÉLÉCOMMUNICATION AVRIL 2021 (4 DE 12) PREMIERS RÉPONDANTS	151,82 \$
3034	GESTION CAPITAL GOSSELIN INC-SANISOURCE	DÉSINFECTANTS À MAIN - COVID-19	166,72 \$
3035	KÉMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC.	SULFATE FERRIQUE USINE ÉPURATION	8 994,95 \$
3036	GLS	FRAIS TRANSPORT PROTECTION INCENDIE	21,10 \$
3037	LOCATION CONTRECOEUR 2007 INC.	PERCEUSE 4 VITESSES (PARCS)	86,92 \$
3038	BOIVIN & GAUVIN INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES PROTECTION INCENDIE	965,79 \$
3039	LES SERVICES DE PORTES CANADA INC.	ENTRETIEN PHOTOCCELL GARAGE AU 533 MARIE-VICTORIN, GARAGE 495 DE L'INDUSTRIE	850,41 \$
3040	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE DIRECTION DE LA GESTION DU FONDS	COPIES DE MUTATION MARS 2021 (3 DE 12)	105,00 \$
3041	AIR LIQUIDE CANADA INC.	BOUTEILLE GAZ VOIRIE	24,95 \$
3042	GESTION PARASITAIRE - GPS	CONTRAT GESTION PARASITAIRE AU 550 DE L'INDUSTRIE (ÉPURATION) 1/04/2021 AU 31/03/2022	995,33 \$
3043	ANDRÉ S. BLAIS	ANALYSE / RAPPORTS AU 26 RUE MADELEINE, 3 RUE HENRI-LAPIERRE, 21 RUE ST-FRANÇOIS	877,50 \$
3044	S.T.R. MICRO (9163-0970 QUÉBEC INC.)	LOCATION PORTABLE (COMMUNICATION)	649,46 \$
3045	CANADIEN NATIONAL	ENTRETIEN SIGNALISATION (CN) MARS 2021 (3 DE 12)	296,00 \$
3046	RÉGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DU BAS-RICHELIEU	ACHAT EAU - COMPTEUR PÉRIODE DU 18/12/2020 AU 29/03/2021	280,00 \$
3047	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	LICENCE SÉCURITÉ BITDEFENDER GRAVITY (COMMUNICATION)	310,43 \$
3048	MARIE-PIERRE SIMARD	PRODUITS MÉNAGERS ADMINISTRATION	90,69 \$
3049	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	2 700,00 \$
3050	NOVEXCO INC.	FOURNITURE DE BUREAU ADMINISTRATION, BIBLIOTHÈQUE, PROTECTION INCENDIE	639,91 \$
3051	RELIURE TRAVACKION (1991) INC.	RELIURE ET RÉPARATION BIBLIOTHÈQUE	404,64 \$
3052	RÉAL HUOT INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES USINE FILTRATION / RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE L'EAU	6 095,27 \$
3053	PIÈCES D'AUTOS O. FONTAINE INC.	ENTRETIEN F-550 (V-34-11)	141,91 \$
3054	LUMEN	CHAUFFAGE POUR SOUFFLANTE (ÉPURATION), ENTRETIEN RADIO COMMUNICATION PROTECTION INCENDIE	1 295,93 \$
3055	BURO & CIE	ACHAT DE VOLUMES BIBLIOTHÈQUE	606,66 \$
3056	BUROPRO CITATION	ACHAT DE VOLUMES BIBLIOTHÈQUE	1 122,34 \$
3057	LIBRAIRIE ALIRE	ACHAT DE VOLUMES BIBLIOTHÈQUE	255,63 \$
3058	LIBRAIRIE AU CARREFOUR	ACHAT DE VOLUMES BIBLIOTHÈQUE	132,98 \$
3059	TETRA TECH QI INC.	PROBLÉMATIQUE CONDUITE DE DISTRIBUTION USINE FILTRATION	4 008,03 \$
3060	GLS	FRAIS TRANSPORT VOIRIE	20,54 \$
3061	MARTIN MASSICOTTE	FRAIS DÉPLACEMENT MARS 2021	45,57 \$
3062	ENTRETIEN PRÉVENTIF RONDEAU ENR.	ENTRETIEN VÉHICULES (3) PROTECTION INCENDIE	396,66 \$
3063	JEAN-SÉBASTIEN MARTEL	FRAIS DÉPLACEMENT MARS 2021	226,38 \$

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #2924 AU #2929
CHÈQUES #2995 AU #3116

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
3064	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	ENTRETIEN INFORMATIQUE (ORDINATEUR RÉCEPTION NE DÉMARRE PAS)	121,37 \$
3065	JEAN-SÉBASTIEN MARTEL	MATÉRIEL POUR FORMATION PROTECTION INCENDIE	194,31 \$
3066	VILLE DE VARENNES	ENTRAIDE DU 23/03/2021 AU 41 MTÉE CALIXA-LAVALLÉE	675,00 \$
3067	AQLP - ALLIANCE QUÉBÉCOISE DU LOISIR PUBLIC	FORMATION DU 12/05/2021 - LES ASPECTS LÉGAUX POUR UN GESTIONNAIRE DE CAMP-EN-VIRTUEL (LOISIRS)	143,72 \$
3068	FLEURONS DU QUÉBEC	ADHÉSION 2021 (15 ^E ÉDITION 5 000 À 19 999 HABITANTS)	884,16 \$
3069	MÉTRO VERCHÈRES INC	AUTRES BIENS NON DURABLES/ ADMINISTRATION, VOIRIE, INCENDIE	170,51 \$
3071	9211-0543 QUÉBEC INC. (ESSO)	ESSENCE	1 960,02 \$
3072	TENAQUIP LTD	ENTRETIEN 3 VÉHICULES PROTECTION INCENDIE, FILTRE ASPIRATEUR VOIRIE	1 670,50 \$
3073	BAUVAL - PAVAGES VARENNES	PIERRRE - SABLE NIDS POULES / VILLAGE	393,54 \$
3074	TECHMIX INC., DIVISION DE BAU-VAL INC.	ASPHALTE NIDS POULES /RANGS	1 278,22 \$
3075	AUBIN & ST-PIERRE INC.	ENTRETIEN KUBOTA (V-45-19) VOIRIE	844,63 \$
3076	LES INST. ÉLEC. JEAN PROVOST INC.	RELOCALISER CHAUFFE-EAU , PRISES (3), DÉCONNECTER VENTILATEUR SALLE DE BAIN, RÉPARER LUMINAIRES - SALLE DE PAUSE SAISONNIERS (GARAGE AQUEDUC)	1 740,50 \$
3077	P.L.T.M.A. INC.	ENTRETIEN PÉPINE (V-35-11) ET AUTRES (V-44-19), V-45-19), V-30-07)	3 654,77 \$
3078	GROUPE J L D - LAGUÉ	ENTRETIEN JOHN DEERE 5085F (V-44-19)	235,74 \$
3079	LONGUS RIVE-SUD/RENÉ RIENDEAU(1986) INC.	ENTRETIEN PÉPINE (V-35-11)	1 322,50 \$
3082	COMAX, COOPÉRATIVE AGRICOLE	AUTRES BIENS NON DURABLES/ VOIRIE, PARCS, SALLE PAUSE SAISONNIERS (GARAGE RUE AQUEDUC)	1 727,17 \$
3083	JACQUES MORIN	ANIMATION - BIBLIOTHÈQUE	500,00 \$
3085	S.T.R. MICRO (9163-0970 QUÉBEC INC.)	AJUSTEMENT ENTRE LA LOCATION PORTABLE (COMMUNICATION)ET L'ACHAT DU PORTABLE	97,87 \$
3086	CANSEL SURVEY EQUIPMENT INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES (BALLON-6A ÉGOUT STE-FAMILLE)	405,85 \$
3087	BRENNTAG CANADA INC.	CHLORE	1 063,52 \$
3088	SYLVIE BISSONNETTE	MATÉRIEL/ GEL DÉSINFECTANT COVID-19 BIBLIOTHÈQUE	107,44 \$
3089	SERVICES DE CARTES DESJARDINS	ADOBE CREATIVE CLOUD MARS 2021 (COMMUNICATION), MUSIQUE EN PLEIN AIR (CHALET/GLISSOIRE) MARS 2021, ÉQUIPEMENT WONDESHAPE (ÉDITEUR DE VIDÉOS) MARS 2021, ZOOM CONFÉRENCE À DISTANCE - LOISIRS, IT CLOUD PÉRIODE 25/03/2021 (350E ANNIVERSAIRE), MATÉRIEL DE SÉCURITÉ PARCS	481,75 \$
3090	SSATL SOLUTION GLOBALE	INSPECTION INCENDIE / ÉCLAIRAGE D'URGENCE (REPLACER BATTERIE ÉCLAIRAGE D'URGENCE) - MAIRIE	442,60 \$
3091	CITOYEN	PROGRAMME DE SUBVENTION 2021 - PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE DURABLES - REMBOURSE PAR LA MRC	40,00 \$
3092	KÉMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC.	SULFATE FERRIQUE USINE ÉPURATION	8 980,01 \$
3093	S.R.S. CONVERGENCE	NETTOYAGE IMPRIMANTES (2) ADMINISTRATION	132,22 \$
3094	ICO TECHNOLOGIES	CONSEIL SANS PAPIER MAI 2021 (5 DE 12)	191,52 \$
3095	CONTOUR D'IMAGE INC.	ENTRETIEN CAMION D'URGENCE (1-09-14) PROTECTION INCENDIE	764,12 \$
3096	LAURENCE FECTEAU-HÉBERT	PROGRAMME D'ACHAT ŒUVRE D'ART 2020 (ŒUVRE ET ENCADREMENT)	867,51 \$
3097	MARIE-JOSÉE FRIGON	COTISATION 2021 AMPQ (ASSOCIATION DES MARCHÉS PUBLICS DU QUÉBEC)	100,00 \$
3098	PLOMB'ART INC.	INSTALLATION DE DOUCHE D'URGENCE USINE ÉPURATION	7 760,81 \$
3099	GARAGE DANIEL LAROSE	ENTRETIEN VÉHICULE FORD ESCAPE HYBRIDE (V-33-7) PROTECTION INCENDIE	97,91 \$
3100	COL BLEU	CHAUSSURES	218,44 \$
3101	VILLE DE ST-AMABLE	ENTRAIDE DU 23/03/2021 AU 41 MTÉE CALIXA-LAVALLÉE	675,00 \$
3102	JEAN-SÉBASTIEN MARTEL	ACHAT D'UN CHRONOMÈTRE PROTECTION INCENDIE	27,99 \$
3103	VILLE DE CONTRECOEUR	ENTRAIDE DU 23/03/2021 AU 41 MTÉE CALIXA-LAVALLÉE, TRAITEMENT D'EAU POTABLE AVRIL 2021 (4 DE 12)	19 882,58 \$
3104	JEAN-CLAUDE BRUNELLE	FRAIS DÉPLACEMENT JANVIER ET FÉVRIER 2021, COPIES DE PLANS POUR LE 233 RUE DUVERNAY - FACTURÉ	350,37 \$
3105	JOURNAL DE LA RELÈVE INC.	APPEL D'OFFRES - TRAVAUX D'INSTALLATION D'U RÉSEAU SANITAIRE SUR LE RANG TERRES-NOIRES ET LA MONTÉE CALIXA-LAVALLÉE (REGL. 554-2020)	478,03 \$
3106	A.G.D. VERCHÈRES EXPRESS INC.	HUILE MOTEUR, LIVRETS (6) DE RONDE SÉCURITÉ PROTECTION INCENDIE	51,12 \$
3107	ACKLANDS- GRAINGER INC.	POMPE BARIL 4/5 HP USINE FILTRATION	1 182,93 \$
3108	ISOTECH INSTRUMENTATION INC.	LAVAGE DE MANTEAU PROTECTION INCENDIE	142,86 \$
3109	ANDRÉ S. BLAIS	ANALYSE / RAPPORTS AU 26 RUE MADELEINE	405,00 \$
3110	SR IMPRIMERIE	COROPLASTS (4) "ENTRÉE DE LA MUNICIPALITÉ", COROPLASTS (6) "MODULE DE JEUX"	743,72 \$
3111	COL BLEU	LUNETTE DE SÉCURITÉ	250,00 \$
3112	COL BLEU	MATÉRIEL SALLE DE PAUSE SAISONNIERS (GARAGE RUE AQUEDUC)	87,50 \$
3113	S.T.R. MICRO (9163-0970 QUÉBEC INC)	RÉPARATION PORTABLE COMMUNICATION (ÉCRAN LIGNES VERTICALES ROUGES)	494,36 \$
3114	IMPRIMERIE DENIS BLACHETTE ENR.	VIGNETTES POUR REMORQUES À BATEAUX	200,98 \$
3115	ISABELLE BOISSEAU	ACHAT DES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC - AMÉNAGER DES ESPACES FAVORABLES AU LOISIR, AU SPORT ET AU TOURISME	60,85 \$
3116	MARTIN TREMBLAY	SUBVENTION FÊTE DES BÉNÉVOLES - CADEAUX	784,95 \$
		CONTRATS (LOISIRS/PARCS/ENTRETIEN MENAGER/COMMUNICATIONS)	5 801,99 \$
		SALAIRES	76 635,28 \$
		REMISES ET COTISATIONS - EMPLOYEUR	31 330,15 \$
		TOTAL:	648 522,32 \$

*** CES MONTANTS INCLUS LES DÉPENSES RÉALISÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL VIA SA DÉLÉGATION DE POUVOIR.

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #2924 AU #2929
CHÈQUES #2995 AU #3116

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE
------------------	--------------------	---------------------------

Verchères, ce 30 avril 2021

Luc Forcier,
Secrétaire-trésorier et Directeur général

*** NOTE : PR - PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

CHÈQUE #3080 ET 3081 (2 DE 3)
CHÈQUE #3070 (1 DE 2)

CHÈQUES ANNULÉS

#3010 AU #3018
#3084